

L'Unité Mobile d'Inclusion par le Sport



ACTION LAURÉATE



L'UMIS, en Seine-Maritime

Après avoir établi un état des lieux sur la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap dans les zones dites carencées de la Seine-Maritime, la Commission Départementale Sport & Handicap de la Seine-Maritime (CDSH 76) composée du Comité Départemental Olympique et Sportif 76 (CDOS 76), de l'Etat, du Conseil Départemental 76 et d'experts, a décidé de faire du lien entre les différents acteurs issus des champs médicaux sociaux et sportifs grâce à un outil de développement, l'**UMIS**, l'**Unité Mobile de l'Inclusion par le Sport**.

Si l'objectif est d'atteindre une école 100 % inclusive en 2022, il est donc essentiel de commencer, dès aujourd'hui, à préparer les temps péri et extra-scolaire, en cohérence avec l'offre proposée sur le temps scolaire. Pour réussir cette démarche inclusive, la CDSH 76, soucieuse d'apporter une réponse adaptée, met en place l'UMIS 76.





● Les objectifs de cette démarche :

Le CDOS 76 souhaite créer des passerelles entre les familles, les centres spécialisés et les clubs sportifs en se positionnant comme tête de réseaux. Pour réussir cela, voici nos objectifs suivants :

- Rencontrer les centres spécialisés et les municipalités pour présenter l'UMIS
- Sensibiliser les bénévoles et encadrants sportifs sur l'accueil de personnes en situation de handicap et d'autisme tant sur la théorie que sur la pratique avec le déplacement d'experts de l'UMIS sur le terrain.
- Accompagner les structures (clubs et centres spécialisés) dans leur démarche de développement sur l'accueil de personnes en situation de handicap et d'autisme (accompagnement sur les dossiers de financement et sur les formations certifiantes).
- Communiquer sur les dispositifs existants en Seine-Maritime pour inciter les personnes en situation de handicap à se licencier dans un club.

● Notre but :

Proposer une démarche inclusive avec l'UMIS, grâce à une réelle volonté de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et de leur famille. De plus, l'UMIS souhaite ainsi répondre à toutes ces problématiques avec une forte réactivité aux demandes et aux besoins identifiés.

Ce dispositif innovant se caractérise par un niveau élevé d'expertise et une forte réactivité aux demandes et besoins identifiés et une volonté de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et de leur famille.



L'UMIS, ce sont **des acteurs et actrices au service des personnes en situation de handicap**, quel que soit le handicap (intellectuel – mental – physique - Trouble du spectre autistique). Des conseils en financements et aussi en direction des organisations sportives sont apportés.

Une équipe au service auprès des établissements scolaires, au service des associations sportives (clubs, comités départementaux (SPECIFIQUES OU ORDINAIRES), au service **des établissements et services spécialisés sociaux et médico-sociaux**, au service des **FAMILLES d'enfants ou adultes avec Troubles du Spectre de l'Autisme** (TSA) pour les accompagner, les conseiller, les orienter, leur apporter des outils, pour les accompagner dans leur recherche de structures d'Activités Physiques et Sportives (APS), et dans le conseil d'une démarche inclusive.

Une équipe au service des collectivités locales pour apporter des réponses, une expertise et du conseil.

🕒 Aller au cœur des territoires de la Seine-Maritime

La CDSH 76, soucieuse d'apporter une réponse adaptée, sera le pilote de cette action et sera également accompagnée de partenaires dans le cadre d'un consortium qui à ce jour est composé des PEP 76 et du Comité Départemental 76 du Sport en Milieu Rural. D'autres sont actuellement approchés, ils intégreront par la suite ce consortium. En effet, l'association de ces structures est une réelle plus-value sur la complémentarité de nos actions.

Territoires identifiés en Seine-Maritime :

- Pays de Bray/Vallée de la Bresle → Territoires prioritaires 2021/2022
- Métropole Havraise
- Métropole de Rouen
- Agglomération Dieppoise





Contacts

Coordination : Chantal NALLET et Géraldine LEPREVOST

Adresse :

21, rue de Crosne - 76 000 Rouen

Mail :

Sport-Handicap.seinemaritime@franceolympique.com

Un numéro unique de téléphone,

une mobilisation et une réactivité, une réponse au plus près du citoyen
et de son environnement :

02.35.73.28.88

Site internet :

www.sporthandicap76.fr

Réseaux sociaux :



sport et handicap 76



@sporhandicap76



commission76sporhandicap

● Nos ressources

Composition de la cellule d'experts de la question du handicap, du sport et de l'inclusion :

- L'Etat, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Le Conseil Départemental 76
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif 76
- L'Education Nationale
- L'USEP et l'UNSS
- Des Sportifs de Haut-Niveau : Florian MERRIEN, Champion Paralympique Tennis de Table et Brigitte DUBOC, Championne du Monde en Tir à l'Arc
- Des agents de Développement de Comités Sportifs : le CD 76 Sport Milieu Rural, les CD 76 Sport Adapté et Handisport, les Ligues de Normandie de Sport Adapté et de Judo
- Le Centre de Ressources Autisme Normandie Seine-Eure
- Profession Sport et Loisirs 76
- Les Ambassadeurs Sport et Handicap de la CDSH 76

Les moyens mis à disposition de l'UMIS 76, pour agir sur le territoire :

- Un équipement vestimentaire permettant d'être identifié sur les différents espaces d'actions (t-shirts, sweat, ...).
- Une prestation pour les rencontres extérieures sous forme de forfait pour les intervenants.
- Une mallette à outils pour agir (intégrant les différentes plaquettes, le plan d'actions, des clés USB, ...).
- Du matériel sportif adapté.

